



**FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 55 82 88 75 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipementcgt.fr

Montreuil, le 18 avril 2019

Monsieur François DE RUGY
Ministre de la transition écologique et solidaire

Madame Jacqueline GOURAULT
*Ministre de la cohésion des territoires
et des relations avec les collectivités territoriales*

Madame Elisabeth BORNE
Ministre des transports

Objet : préavis de grève pour le 09 mai 2019

Monsieur, Mesdames les ministres,

Alors que, dans la crise actuelle, le besoin de politiques et de services publics répondant aux enjeux du 21^{ème} siècle est clairement exprimé par la population, le président Emmanuel Macron et son gouvernement comptent faire adopter au parlement, d'ici le début de l'été, la loi dite de « transformation de la Fonction Publique ». Celle-ci n'est autre qu'un outil visant à privatiser, transférer, supprimer des missions, affaiblir les statuts en précarisant l'emploi et en individualisant les rémunérations et à restreindre drastiquement la capacité d'intervention des organisations représentatives des personnels. Notre organisation demande le retrait de ce projet de loi, ainsi que :

- L'amélioration des statuts particuliers et du statut général
- Le maintien et l'amélioration des prérogatives des CT, CHSCT, CAP, CCP
- Le respect du droit de grève et sa non remise en cause dans l'aérien (DGAC), le non recours abusif aux maintiens dans l'emploi, notamment dans les DIR
- Le respect des droits à congés bonifiés
- La revalorisation des traitements par la hausse significative du point d'indice, l'augmentation des pensions, des retraites, des minimas sociaux, l'abrogation du RIFSEEP, le refus de la rémunération au mérite, l'abrogation du jour de carence
- L'effectivité des mesures pour l'égalité professionnelle femmes/hommes et pour la lutte contre toutes les discriminations
- La fin des suppressions de postes et des recrutements d'agents publics sous statuts publics (personnels administratifs, techniques, ouvriers d'Etat), dans les services, les établissements publics de nos ministères et dans les collectivités territoriales pour assurer les missions dans de bonnes conditions et permettre le respect

du temps de travail et des garanties minimales et en finir avec les centaines de milliers d'heures supplémentaires effectuées et perdues chaque année par les personnels

- L'arrêt des externalisations de missions, des pertes de compétences, des privatisations, des partenariats public-privé
- Le développement des missions liées aux transitions écologique et énergétique avec des mesures d'amélioration statutaires pour les ATE/TE et les contractuels de l'environnement, des moyens humains et financiers dans le cadre de la création de l'OFB, dans les parcs nationaux, l'arrêt des suppressions de postes dans les agences de l'eau et à l'ADEME avec, pour cet établissement, le maintien des dispositions en vigueur sur le temps de travail et les carrières des agents
- L'arrêt du désengagement de l'Etat et des moyens pour assurer les missions dans les DREAL avec notamment le maintien des laboratoires d'hydrobiologie
- L'arrêt du processus de réformes initiés dans les DDT-M et l'abandon du projet de mise en place de secrétariats généraux communs aux services de l'Etat dans les départements
- Des moyens et des effectifs pour les politiques de logement et d'hébergement avec une concertation particulière pour la mise en place du « service public de performance énergétique de l'habitat »
- Des garanties pour les personnels impactés par la création de l'ANCT (emplois, missions, rémunération, conditions de travail,...)
- La renationalisation des autoroutes, la réappropriation publique de la gestion des infrastructures de transport, le maintien des DIR et l'abandon de tout projet de privatisation ou de transfert de réseaux notamment dans le cadre de la création de la communauté européenne d'Alsace, la création de parcs dans les DIR, la communication du rapport sur le devenir du réseau routier national
- Le développement du service public de la voie d'eau avec son réseau secondaire et l'abandon de tout projet de « dé-navigation » à VNF
- L'arrêt des suppressions d'effectifs et le maintien d'implantations territoriales au CEREMA, à Météo France, à l'IGN et des moyens pour développer le réseau scientifique et technique, les écoles, le maintien de la personnalité morale de l'IFSTTAR dans le cadre de la création de l'Université Gustave Eiffel
- L'abandon des projets Affaires Maritimes 2022 et des moyens pour une véritable politique intégrée de la mer (maintien des sites POLMAR, maîtrise publique des missions d'inspection, de sécurité, ...)

En conséquence, veuillez considérer la présente comme valant préavis de grève pour la journée du 09 mai 2019 ainsi que pour les nuitées en amont et en aval pour les personnels en travail posté ou en rythme atypique.

Nous vous prions de croire, Monsieur et Mesdames les ministres, à l'expression de notre haute considération.

Les co-secrétaires généraux de la FNEE-CGT
Isabelle Robert Olivier Mougeot

